

RAPPORT PREMIER TRIMESTRE – PPAJ

Janvier- Mars 2015



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE BPPS.

Acronyme

BCPR: Bureau of Crisis Prevention and Recovery

CSM : Conseil Supérieur de la Magistrature

EGJ : Etat généraux de la Justice

IGSJ: Inspection Générale des Services Judiciaire

I4S: stratégie internationale d'appui à la sécurité et la stabilisation

MJDH : Ministère de la Justice et Droits Humains

MONUSCO : Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC

ONUDC : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

OPJ : Officier de police judiciaire

LIVBG : Projet de lutte contre les violences basées sur le genre

PRO DOC : Document de Projet (Project Document)

PTA : Plan de Travail Annuel

PTF : Partenaire technique et financier

PPAJ : Programme pluriannuel des Nations Unies pour l'appui à la Justice en RDC

RDC : République Démocratique du Congo

PNC : Police Nationale Congolaise

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

UE: Union Européenne

I. INTRODUCTION

1. Objectifs du projet.

L'objectif global du PPAJ est de soutenir le renforcement de la chaîne pénale (police, justice, prison) à travers les 5 projets ci-après:

- Appui au renforcement des capacités de coordination des politiques sectorielles de la Justice ;
- Appui au renforcement des capacités de l'administration pénitentiaire ;
- Appui au renforcement des capacités de la Police judiciaire ;
- Appui au renforcement des capacités des Institutions judiciaires et assistance judiciaire ;
- Appui au renforcement des capacités du CSM et des Hautes juridictions.

2. Bénéficiaires, groupes cibles et zones d'intervention du projet.

Les principaux bénéficiaires du PPAJ sont le MJDH, la PNC, l'IGSJP, le CSM et les services spécialisés du MJDH. Ces institutions vont bénéficier d'une assistance technique qui leur permettra de renforcer leurs capacités afin d'améliorer leur fonctionnement au bénéfice des populations. In fine les populations en général bénéficieront des fruits de la réforme du secteur de la justice qui a pour objectif essentiel d'améliorer la prestation des services de la justice et la protection des droits humains. Les principales zones d'intervention du PPAJ sont le Nord, Sud Kivu, Province Orientale, Kinshasa et l'Equateur.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus pour la période sous examen sont les suivants :

- Le Vade mecum sur les droits et devoirs fondamentaux des citoyens est traduit, imprimé, distribué et vulgarisé;
- les capacités organisationnelles et individuelles des agents et cadres des services pénitentiaires civils et militaires sont renforcées;
- la stratégie nationale sur l'aide juridique est élaborée et validée.

II. CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Au Nord – Kivu :

- le climat politique tendu, les arrestations irrégulières, la réduction des libertés et l'interdiction des activités de la société civile sont devenus le quotidien des citoyens. L'augmentation des incidents graves sur les grands axes routiers à savoir les meurtres et les enlèvements sont une grande préoccupation pour ce premier trimestre.
- Le contexte sécuritaire durant cette période est caractérisé par des massacres à répétition sur des populations civiles dans les localités du territoire de BENI. Ces massacres sont attribués aux rebelles ADF/NALU de l'OUGANDA qui tuent

à la machette, décapitent, pillent, enlèvent et enrôlent des enfants et combattants adultes dans leur rang. Cette situation est à l'origine des déplacements massifs des populations.

- La MONUSCO conjointement avec les FARDC, a lancé contre ces rebelles une opération militaire dénommée SOKOLA pour les traquer et les mettre en déroute. Quelques arrestations des éléments ADF ont été faites et les suspects ont remis à l'Auditorat et feront objet de procédure judiciaire. Dans le territoire de LUBERO se développent des activités criminelles des groupes armés FDLR, des éléments de LRA (Lord Resistance Army), des Mai-Mai LAFONTAINE, des Mai-Mai NYATURA qui aussi tuent, pillent, enlèvent et enrôlent des enfants et combattants adultes dans leurs rangs. Sans oublier la traque des éléments FDLR par la RDC dans les territoires de Masisi, Rutshuru, Nyiragongo et Lubero.

Au Sud-Kivu : la situation sécuritaire dans la province du sud kivu pendant la période sous examen a été marquée par :

- La recrudescence du banditisme et des vols à mains armées dans la cité d'Uvira entraînant l'organisation d'une ville morte par la société civile ;
- Le lancement des opérations contre les FDLR par les FARDC notamment dans la partie ouest de la province du Sud Kivu de (opération Sokola II).

En province Orientale : La situation sécuritaire à Kisangani pendant cette période a été marquée par plusieurs attaques à main armées de domiciles dans de nombreuses communes. Pour remédier à cela, la PNC et les FARDC ont organisé des opérations de bouclages de plusieurs quartiers suivies de perquisitions. De nombreuses interpellations ont eu lieu. Des armes de guerre et des effets militaires ont été saisis. Les personnes arrêtées et déférées au Parquet militaire seront jugées.

- La situation sécuritaire dans le district de l'Ituri a été marquée par une recrudescence des violences commises par des groupes armés nationaux et étrangers contre des civils.
- Selon la Monusco, deux groupes armés principaux semblent se partager la responsabilité de ces violences : les rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF), pourchassés par l'armée et la Monusco dans la province voisine du Nord-Kivu, et les Forces révolutionnaires patriotiques de l'Ituri (FRPI), contre lesquelles l'armée congolaise, soutenue par le Casques bleus, a repris l'offensive en janvier après l'arrestation de leur chef, Cobra Matata .

III. RESULTATS DU PROJET

a) Les principaux résultats obtenus au cours du trimestre :

- Le renforcement des capacités organisationnelles des 32 cadres des services pénitentiaires dont 10 femmes permettra dans les jours avenir une meilleure organisation et gestion des établissements pénitentiaires civils et militaires de la ville de Kinshasa ;
- L'appui financier et technique apporté au Ministère de la justice dans l'élaboration de la stratégie nationale d'aide juridique permettra à la RDC de se doter d'un système national d'aide juridique.

b) Activités réalisées

- La formation managériale pour renforcer les capacités organisationnelles de 32 responsables des services pénitentiaires de la ville de Kinshasa ;
- Un atelier de validation de la stratégie nationale d'aide juridique élaborée par le consultant recruté en 2014

IV. DIFFICULTES RENCONTREES ET LEÇONS APPRISES

RAS

V. ADMINISTRATION ET FINANCES

L'effectif du PPAJ pendant la période sous examen se composait de 2 experts nationaux et le budget global était de **1 938 500,00 \$ (1 388 500,00 \$ BCPR et 550 000,00 \$ trac)**

VI. PARTENARIATS ET MOBILISATION DE RESSOURCES

Partenariats

Le PPAJ a permis d'établir un cadre unique de coordination et planification entre le PNUD et la MONUSCO ainsi qu'avec l'Union Européenne, qui n'existait pas auparavant :

- La coordination et la planification des activités sont réalisées de manière conjointe entre le PNUD et la MONUSCO lors de réunion hebdomadaire et la relation avec les partenaires nationaux est toujours conjointe afin d'assurer une cohérence de communication.
- Le PPAJ et les autres projets justice vont travailler sous un cadre de résultat commun afin d'assurer une cohérence stratégique et programmatique.

- Des discussions sont en cours avec l'UE concernant les synergies à mettre en place entre le PPAJ et les autres interventions.

Mobilisation des ressources

Les bailleurs rencontrés pendant la période sous examen sont ILN, et UE. Des discussions ont été entamées afin de mobiliser des fonds (INL : 1.000.000 \$ et UE : 800.000 \$).

VII. SUIVI ET EVALUATION

RAS

VIII. PERSPECTIVES

Après le premier trimestre 2015, les perspectives du PPAJ sont de poursuivre la mise en œuvre des activités programmatiques planifiées au courant de l'année 2015.

ANNEXE

Rapport financier (par activité).